

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 9 (1890)
Heft: 6

Artikel: Causerie sur les monnaies gauloises
Autor: Reber, B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-171434>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CAUSERIE SUR LES MONNAIES GAULOISES ¹

I. *Monnaies considérées comme remèdes.*

Plus un peuple reste en arrière au point de vue de son développement intellectuel, plus il s'attache à ses traditions : la superstition lui tient lieu de connaissances positives. Dans aucune des branches de l'activité humaine, la superstition n'a joué et ne joue même encore un rôle plus considérable que dans la médecine ; que certains produits, les plus bizarres, voire les plus malpropres, aient pu inspirer une confiance suffisante au point de vue de leur valeur thérapeutique, cela peut à la rigueur s'expliquer par l'état d'ignorance dans lequel on se trouvait alors, mais que des monnaies aient été considérées comme des médicaments précieux et employés comme tels, c'est, je crois, un fait peu connu et digne de remarque.

Dans un ouvrage intitulé *Musei Museorum*, publié en 1704 par le médecin Valentini ² (T. II, p. 62, édition de 1714), on lit que certaines monnaies appelées *scutellae iridis* par l'auteur (Regenbogen-Schüsselein), et qui ne sont autre chose que des monnaies celtiques, sont d'une action merveilleuse contre les fièvres et pour faciliter les accouchements, quand on en ajoute aux boissons ; celui qui possédait une de ces monnaies était comblé de biens et s'il s'en défaisait, il attirait sur sa tête une disgrâce éternelle et mettait en péril sa race et son nom. Valentini tient ces faits d'un jeune médecin qui était propriétaire d'une pièce celtique et qui ne voulait la céder à aucun prix.

Notre auteur cite la croyance répandue encore aujourd'hui dans nos campagnes ³, qui veut que partout où l'arc-

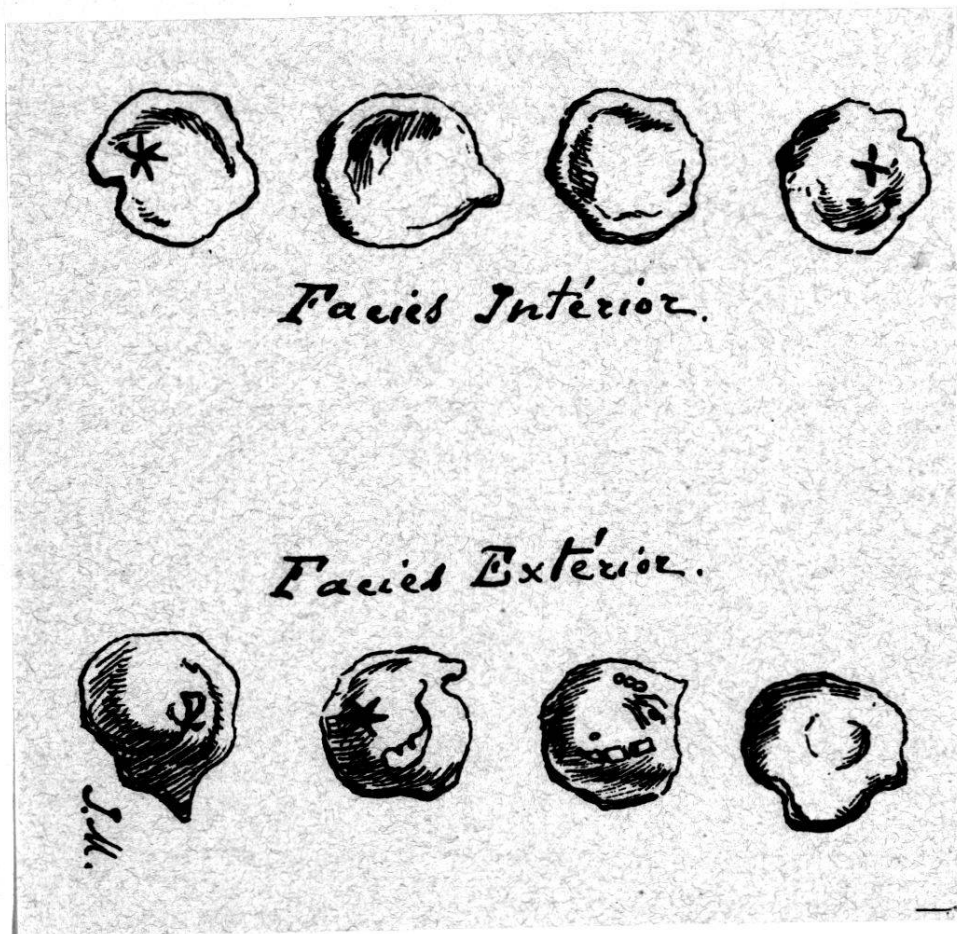
¹ Communiquée à l'assemblée générale de la *Société suisse de Numismatique*, le 18 octobre 1890, à Genève.

² Valentin ou Valentini (Michel-Bernard), médecin et naturaliste allemand, né à Giessen en 1657, mort dans la même ville en 1726 ; il a publié plusieurs ouvrages curieux.

³ B. Reber ; *Zwei Celtische Münzen, aus dem Torfmoore von Wauwyl*, Indicateur d'antiquités suisses, Zurich 1884, p. 86.

en-ciel touche la terre on trouve une de ces pièces concaves et cela parce qu'on remarque sur la plupart d'entre elles une croix ou une étoile ; Valentini lui-même ne croit pas à cette origine céleste et dit que ceux qui attribuent ces monnaies aux Romains ou aux Goths sont dans le vrai.

Les pièces connues à l'époque de Valentini sont fort rares ; il en cite cinq et donne la figure, que nous reproduisons, de quatre d'entre d'entre elles en tête du chapitre onzième de son ouvrage ; l'une d'elles appartient au célèbre Platter de Bâle.



II. *Rapport entre les emblèmes et les symboles qui ornent les monnaies celtiques ou gauloises et les sculptures que l'on remarque sur certains monuments préhistoriques.*

L'étude des âges préhistoriques m'a vivement préoccupé ces dernières années, celle en particulier des monuments dits celtiques ou druidiques dispersés dans notre pays. Un

certain nombre de *pierres à écuelles* sont connues et ont été publiées par les archéologues suisses, sans toutefois qu'une explication satisfaisante de ces vestiges du passé ait été donnée; l'on en est réduit encore maintenant aux hypothèses les plus variées et les plus ingénieuses.

Il n'a pas été possible non plus d'attribuer ces monuments à un peuple quelconque, les preuves et les points de comparaison font défaut; il est vrai de dire que, chez nous du moins, les sculptures connues jusqu'à présent, produits d'un art très primitif, se repètent sans variations notables: ce sont des écuelles, isolées, groupées ou reliées entre elles par des rainures. Il en sera autrement désormais, depuis que j'ai eu la satisfaction de trouver de vastes emplacements couverts de signes préhistoriques, à Salvan et à Gremenz, en Valais, signes qui diffèrent fréquemment de ce que l'on a déjà décrit et qui augmente le nombre de ceux que l'on connaît.

Aux deux endroits cités, j'ai constaté, parmi les formes connues antérieurement, des marques triangulaires ou quadrangulaires, des croix, des demi-cercles et bien d'autres figures. Quelques-uns de ces signes se rencontrent également sur les monuments préhistoriques d'autres pays, mais la plupart sont nouveaux.

En comparant ces signes gravés sur les blocs erratiques et les rochers de nos montagnes avec les emblèmes et les symboles qui ornent les monnaies celtiques et gauloises, j'ai trouvé entre eux une remarquable analogie; un certain nombre même de ces signes sont semblables.

La symbologie et la mythologie de nos peuples primitifs sont pour ainsi dire inconnues; il est donc impossible de connaître la signification de ces figures; il semble cependant que certaines tribus chez les anciens Gaulois et les Helvètes avaient adopté une marque distinctive et lorsqu'on aura définitivement reconnu le symbole caractéristique de chaque tribu, un grand pas sera fait pour l'explication et la compréhension des sculptures mystérieuses qui ont intrigué et intriguent encore les savants.

Il est plus que probable que l'on trouvera ensuite, dans les collections d'objets lacustres ou provenant de tombeaux, des points de comparaison suffisants pour éclairer et expliquer l'histoire de cette époque reculée. J'ai voulu simplement, par ces quelques lignes, attirer l'attention sur un sujet qui promet de devenir d'une grande importance.

B. REBER.

MÉLANGES

D'après le *Journal de Genève* du 5 décembre 1890, il aurait été fait de fausses pièces de 5 francs suisses de 1889, se reconnaissant assez facilement au son et au toucher savonneux.

* *

M. Paul Strœhlin prie toutes les personnes possédant des médailles de tir genevois uniques, gravées à la main ou frappées à peu d'exemplaires, de bien vouloir lui en communiquer la description et si possible de lui confier les pièces, pour un travail sur les médailles des tirs genevois qui paraîtra au commencement de 1891, dans la *Revue suisse de numismatique*.

* *

Nos collègues, MM. Guillaumet-Vaucher et Paul Strœhlin, ont été nommés dernièrement membres du Grand Conseil de la république et canton de Genève.

* *

La maison Thévoz et C^e, à Genève, qui imprime les planches de ce bulletin, a obtenu une médaille d'argent à l'Exposition de photographie à Genève, en 1890. Nous ne pouvons que la féliciter de ce beau succès. Dans son exposition figuraient plusieurs des planches du *Bulletin* qui ont été fort remarquées.

* *

Il s'est formé à Genève un Comité dans le but d'offrir, à la fin de cette année, une médaille d'or à M. le professeur